

Déclaration matériaux et environnement de SAUTER

Produit



Modèle **TUC**

Désignation Thermostat universel

Gamme de produits Régulateurs 2 points / thermostats

Groupe de produit de l'écobilan Régulateur

Fabricant Fr. Sauter AG

Im Surinam 55, CH-4016 Bâle

Système de gestion certifié selon depuis le par

> ISO 9001 10 août 1993 SQS ISO 9001:2000 10 août 2002 sqs 10 août 2005 SQS ISO 14001:2004 OHSAS 18001:1999 10 août 2005 SQS

Conception écologique du produit Base Système de gestion

01.01

Fr. Sauter AG

Processus Processus d'entreprise

• Innovation de produits

• Établissement du bilan

écologique

Description du produit	Conformité CE		
	Fonctionnement, exploitation, maintenance, entretien	PDS 21.700	
Risque environnemental	Protection contre les incendies selon	EN 60695-2-11, EN 60695-10-2	
	Charge calorifique ¹ Substances dangereuses ² Substances interdites (voir le lien cidessous)	31,1 — 32,7 MJ Conforme à RoHS 2011/65/UE Conforme à REACH 1907/2006/CE	
	Composants à halogène (provoquent de la fumée corrosive)	Aucun	
	Liquides polluant le milieu aquatique	Aucun	
	Substances explosibles	Aucune	
Emballage ³	Carton 133x88x76 mm	28,0 g	

Matériaux

	Poids total du produit	289,5 — 327,8 g	Fiche de données de sécurité (FDS)	Code CED ⁵
Plastique				
ABS		38,0 — 38,66 g	Oui	20 01 39
NBR		0,7 g	Oui	20 01 39
PA6		62,7 g	Oui	20 01 39
PC		21,2 g	Oui	20 01 39
PMMA		4,6 g	Oui	20 01 39
POM		0 — 0,92 g	Oui	20 01 39
TPE		1,2 g	Oui	20 01 39
Métal				
Acier zingué		7,6 g	Non requis	20 01 40
Acier inox		70,5 (TUC108F001)	Non requis	20 01 40
Laiton, tous les alliage	es	70,5 — 105,8 g	Non requis	20 01 40
Circuit imprimé				
Circuit imprimé assen sans plomb	nblé, flux de soudure	0 g	Non requis	20 01 36
Divers				
Huile réfrigérante « B.	AYSILONE FLUID KT 5 »	$1,0 - 1,5 \text{ cm}^3$	Oui	13 03 10
Matériaux composites	3	83 g		

01. 01

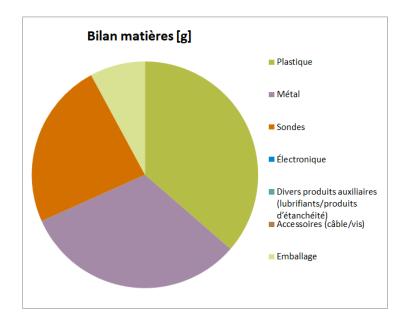
Voir Remarques en dernière page
 Ne concerne que les appareils électriques
 Directive 94/62/CE et document ultérieur, décision 97/129/CE
 Voir Remarques en dernière page
 Directive 75/442/CEE et document ultérieur, décision 2001/118/CE



Remarque

Le bilan matières présenté ci-après et le calcul des impacts environnementaux se rapportent au modèle TUC407F002.

Bilan matières



Besoin en énergie dans la phase d'utilisation

Puissance requise des composants

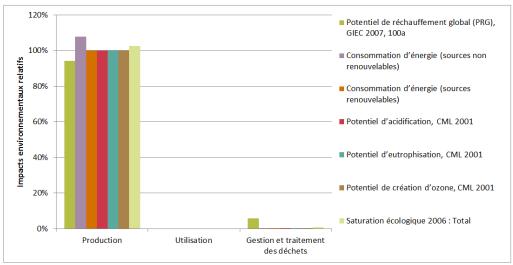
0 W Puissance absorbée minimale Puissance absorbée moyenne 0 W Consommation énergétique annuelle typique 0 kWh

L'évaluation du besoin en énergie a été réalisée pour un scénario d'utilisation typique. L'évaluation de la consommation de courant durant la phase d'utilisation se base sur le mix d'électricité européen défini dans ecoinvent 2.2.

Calcul des impacts environnementaux

Évaluation tout au long d'un parcours de vie de 8 ans pour un scénario d'utilisation typique. Les résultats représentés se basent sur la méthode de la saturation écologique qui regroupe l'évaluation des différents impacts environnementaux en un indicateur : les « unités de charge écologique ». La méthode s'inspire des objectifs environnementaux de la Suisse et évalue les différents impacts en fonction de la réalisation des objectifs (« Distance to Target »).

Indicateur	Unité	Production	Utilisation	Gestion et traitement des déchets	Total
Potentiel de réchauffement global (PRG), GIEC 2007, 100a	kg CO2 eq.	2.3	-	0.1	2.4
Consommation d'énergie (sources non renouvelables)	MJ eq.	43	-	0.1	40
Consommation d'énergie (sources renouvelables)	MJ eq.	5.5	-	0.00	6
Potentiel d'acidification, CML 2001	kg SO2 eq.	7.17E-02	0.00E+00	4.62E-05	7.17E-02
Potentiel d'eutrophisation, CML 2001	kg PO4 eq.	3.11E-02	0.00E+00	4.04E-05	3.12E-02
Potentiel de création d'ozone, CML 2001	kg C2H4 eq.	2.89E-03	0.00E+00	1.48E-06	2.90E-03
Saturation écologique 2006 : Total	UBP	12'300	-	110	12'000



Le rapport entre les valeurs générées par l'utilisation et celles générées par la réduction et l'élimination varie selon l'intensité de l'utilisation (scénario d'utilisation).



Produit:

Dans le cadre de l'élimination des déchets, l'appareil est classifié comme un équipement électrique et électronique (déchets électriques/électroniques) et ne doit pas être éliminé avec les déchets ménagers. Cela s'applique particulièrement au circuit imprimé assemblé.

Dans certains cas, il est impératif en raison de la législation, ou important d'un point de vue écologique, de soumettre les composants spéciaux à un traitement à part.

Emballage:

Recyclable

Tenez compte de la législation locale actuellement en vigueur (DEEE 2012/19/UE).

Remarques particulières :

Aucune

	, 1010 01110	
Remarques	⁽¹⁾ charge calorifique selo	n le modèle :
	TUC101F003	3,9 MJ
	TUC102F001	3,9 MJ
	TUC105F001	3,9 MJ
	TUC106F001	3,9 MJ
	TUC107F001	3,9 MJ
	TUC108F001	3,9 MJ
	TUC207F003	3,9 MJ
	TUC303F001	4,0 MJ
	TUC307F001	4,0 MJ
	TUC407F001	4,0 MJ
	TUC407F002	4,0 MJ
	⁽²⁾ poids selon le modèle :	:
	TUC101F003	301,52 g
	TUC102F001	289,52 g
	TUC105F001	289,52 g
	TUC106F001	289,52 g
	TUC107F001	289,52 g
	TUC108F001	289,52 g
	TUC207F003	301,52 g
	TUC303F001	292,56 g
	TUC307F001	292,56 g
	TUC407F001	292,56 g
	TUC407F002	327,81 g

Profit pour l'environnement

Avec ces produits, nous contribuons considérablement à l'économie d'énergie dans les bâtiments et à la réduction du réchauffement global.

Dans le domaine « Green Buildings », nos produits assurent la satisfaction optimale des besoins du client et une grande rentabilité du bâtiment tout au long de son cycle de vie.

Domaine d'application

La présente déclaration est une déclaration environnementale qui se base sur la norme ISO 14025 et décrit les impacts environnementaux du produit tout au long de son cycle de vie. La déclaration a été rédigée de manière concise et n'a fait l'objet ni d'une vérification externe ni d'un enregistrement.

Les données recueillies avec les inventaires de données existants sur les processus de production ont été évaluées à partir de la base de données européenne ecoinvent 2.2.

Le besoin d'énergie pendant la phase d'utilisation du produit a été déterminé sur la base du groupe de produit correspondant de l'écobilan, des applications CVC usuelles et des conditions climatiques moyennes en Suisse.



Exclusion de responsabilité: la présente déclaration est fournie uniquement à des fins d'information.

Nous nous réservons le droit de modifier les données qu'elle contient sans préavis. Fr. Sauter AG décline toute responsabilité quant aux conséquences pouvant résulter des informations mentionnées ci-dessus.



Les représentants locaux de SAUTER vous communiqueront de plus amples informations sur les aspects environnementaux et sur l'élimination des déchets en particulier.

Références

Ecoinvent 2010, données ecoinvent v2.2, Centre suisse pour les inventaires écologiques, Dübendorf Écobilans OFEV 2008 : méthode de la saturation écologique - écofacteurs 2006, OFEV